

Offre de location d'alpage pour vaches laitières en zone Beaufort

- Territoire de l'Association Foncière Pastorale de Valmeinier – MAURIENNE

■ CONTEXTE :

Dans le cadre de l'élection d'un nouveau bureau en 2018, l'AFP de Valmeinier (commune de Valmeinier) a décidé de modifier la répartition foncière entre les alpagistes du territoire, libérant ainsi des surfaces disponibles pour accueillir un troupeau de vaches laitières. Ces surfaces ont été utilisées l'année dernière par des vaches laitières et étaient auparavant pâturées pendant 15 / 20 ans par des vaches allaitantes.

■ DESCRIPTION DE L'ALPAGE :

Nom de l'alpage : « Le Crey du Quart »

Bailleur : Association Foncière Pastorale Autorisée de Valmeinier, présidée par André JOET

Altitude minimale : 1500 m Altitude maximale : 2200 m

Durée possible de pâturage : juin à octobre

Contenance : 70 vaches laitières

Surface totale de l'alpage : 260 ha (surface en herbe estimée : 85 ha)

L'alpage se situe sur une partie du domaine skiable de Valmeinier.

Logement : aucun

Accès : le pied de l'alpage se situe au bord de la route. L'alpage est ensuite desservi par une piste d'accès aux remontées mécaniques.

Le débarquement des animaux se fera au lieu-dit l'Armera (pied de l'alpage).

Types d'animaux : vaches laitières (critère obligatoire).

NB : un ramassage est possible et pourra s'organiser avec la coopérative laitière de La Chambre.

Types de preneurs : la forme groupement pastoral sera privilégiée par rapport à une forme individuelle.

Contrat de location prévu : Convention Pluriannuelle de pâturage (6 ans minimum) encadré par l'arrêté préfectoral : DDT/SPADR n°2019-1246

■ MONTANT DU LOYER ESTIME : en cours de définition.

■ CANDIDATURES

Dans leur dossier de candidature, les postulants devront décrire :

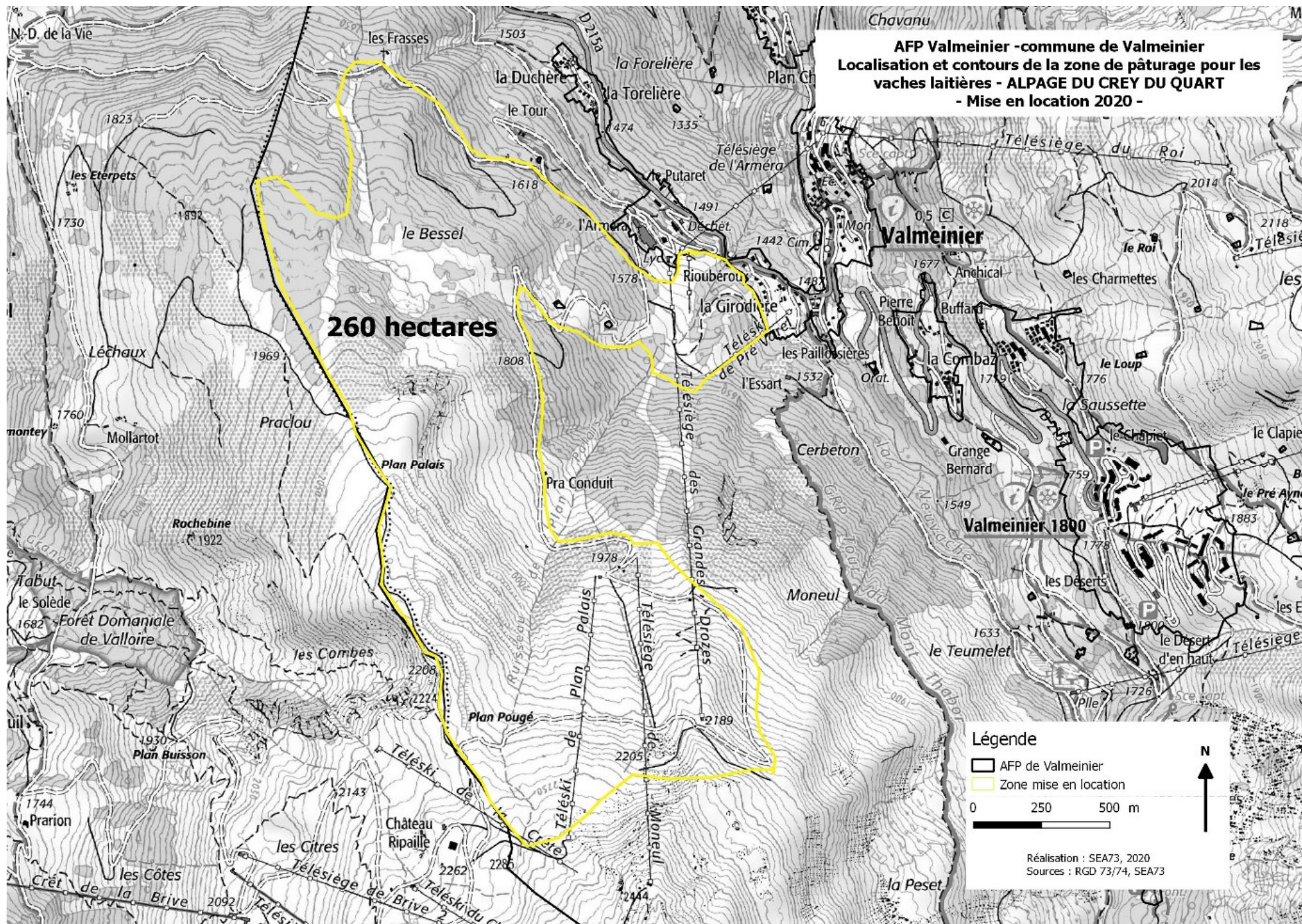
- leur projet pour l'alpage (nombre d'animaux notamment, traite,...), sa mise en œuvre (organisation du travail, nombres de personnes à l'alpage) et son articulation avec leur travail sur leur exploitation (description de l'exploitation : nbr UTH, surfaces,...).
- Leurs références en matière de gestion d'alpage laitier.

Réponse à adresser avant le 31 mars 2020 à :

Monsieur le Président de l'AFP, André JOET

Par mail : afp.valmeinier@gmail.com

Par courrier : AFP de Valmeinier, mairie de Valmeinier, chef-lieu, 73450 VALMEINIER.



AFP Valmeinier -commune de Valmeinier
Localisation et contours de la zone de pâturage pour les
vaches laitières - ALPAGE DU CREY DU QUART
- Mise en location 2020 -

260 hectares

Légende

- AFP de Valmeinier
- Zone mise en location

0 250 500 m



Réalisation : SEA73, 2020
Sources : RGD 73/74, SEA73